



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ABERS SOLAIRE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 8 mai 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SAS Dénomination : ABERS SOLAIRE Siège : 12 Hent Avel Mor 29400 SAINT-SAUVEUR Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST Capital : cinq mille euros (5.000,00 €) Objet : Vente, pose et installation de panneaux photovoltaïques et de tout autres énergies renouvelables. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Directeur général : Monsieur François Allanic demeurant 12 Hent Avel Mor 29400 SAINT-SAUVEUR Président : Monsieur William Trébaol demeurant 30 Boulevard Montaigne 29200 BREST

[Consulter cette annonce en ligne](#)